

Politique de réservation

- Au moment de la réservation, un dépôt de 30% du total de la facture est requis.
- Une carte de crédit est obligatoire.

Politique d'annulation

- Si l'annulation est faite à moins de 30 jours de la date d'arrivée, le dépôt sera gardé en entier. De plus, si le client ne se présente pas ou annule sa réservation le jour même, le montant total de la première nuit sera facturé.
- Veuillez noter que des frais administratifs de 20.00\$ seront gardés sur votre dépôt dans tous les cas d'annulation.

Modalités d'occupation

- Le tarif de base est pour 2 personnes (maximum 4 personnes) pour les cabines POD (maximum 6 personnes) pour les tentes Glamp.
Des frais additionnels s'appliquent pour toute personne supplémentaire.
- L'heure d'arrivée est à 16h00 et l'heure de départ est à 11h00.
- Les frais du séjour sont entièrement payables à l'arrivée.
- Aucun remboursement ne sera accordé pour une arrivée tardive ou un départ hâtif.
- Tous les visiteurs doivent acquitter les frais d'accès au terrain de camping (adulte 6.00\$ enfant 4.00\$). Ils doivent s'enregistrer à l'accueil dès leur arrivée. Les visiteurs doivent stationner leur voiture aux endroits prévus à cet effet.

Règlements

Le locataire s'engage :

- Un seul véhicule peut être stationné sur le terrain. Les véhicules supplémentaires doivent être stationnés aux endroits prévus à cet effet (voiture 2.00\$-bateau 7.00\$ par jour).

- Il est interdit de sortir le mobilier à l'extérieur des cabines POD, les tentes Glamp.
- Il est interdit d'apporter les serviettes des cabines à la piscine.
- Garder les portes fermées pour éviter l'intrusion des rongeurs et autres insectes.
- **Les animaux ne sont pas admis dans les cabines POD, les tentes Glamp.**
- **Tabagisme, il est interdit de fumer à l'intérieur des cabines POD, les tentes Glamp et la roulotte hybride.**
- À votre départ, laisser les lieux, terrain, meubles et accessoires dans la même condition qu'à votre arrivée et à leur endroit initial (c'est-à-dire propre et avec les équipements en bon état).
- Le locataire est entièrement responsable pour tout dommage, bris ou perte causé sur les lieux. Toute utilisation abusive ou non attribuable à l'usure normale des équipements ou des biens provoquant des taches, bris ou défectuosité seront réparés ou remplacés entièrement aux frais du locataire.
- Le couvre-feu est établi à 23h00 du dimanche au jeudi et minuit du vendredi au samedi.
- Il est strictement interdit de jeter des déchets dans la forêt ou **dans les foyers, les ordures ménagères ne doivent pas être accumulées à l'extérieur.** Les conteneurs sont situés à la sortie du camping.
- Les feux de camp doivent être allumés seulement aux endroits aménagés à cet effet.
- Il est strictement interdit d'apporter du bois pour les feux de camp. Vous devez vous procurer le bois à l'accueil.